Jeunesse au Plein Air

2022 L'ESSENTIEL

des actions de JPA pour le départ des enfants en séjours collectifs

LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'ambition de développement de JPA notamment dans le domaine des aides au départ en vacances nécessite de développer les ressources au service du financement des missions. Si le service des publications poursuit son développement (+10 % par rapport à 2021) les ressources issues de la générosité du public restent insuffisantes.
JPA est reconnue par ses partenaires publics (Ministères, ANCV...) mais reste trop peu connue du grand public.

Les faits caractéristiques de la période

- Des partenariats renouvelés et confortés avec nos principaux partenaires publics : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, ANCV.
- La hausse significative des aides versées pour le départ en séjours scolaires suite à deux années en berne du fait de la crise sanitaire.
- Le renouvellement du partenariat avec la Direction de la Jeunesse sur le dispositif Colos apprenantes.
- La réorganisation de l'équipe JPA pour répondre aux priorités stratégiques.

JPA nourrit depuis sa création une ambition et un credo : faire en sorte que chaque enfant, de chaque famille en France puisse bénéficier des bienfaits des vacances collectives dans un cadre laïque et humaniste. Les colos, les centres de loisirs, les camps scouts sont des lieux privilégiés de mixité, de découvertes, de joies et de plaisirs propres à l'enfance et à la jeunesse. Ce sont également des lieux irremplaçables d'apprentissages : vie collective, mobilité, autonomie, solidarité, activités sportives, culturelles... La colo c'est apprendre autrement et ailleurs, c'est se préparer à la citoyenneté.

Comment sont utilisés 100 € à JPA

ORIGINE des ressources (en K€)

Sur 100 € de ressources :

- 55 € proviennent de subventions publiques auxquelles il convient d'ajouter 27,5 € provenant des reports de subventions 2021 non utilisées.
- La part des ressources provenant de la générosité du public 7 € est stable et reste insuffisante au regard de nos objectifs de développement des aides au départ.

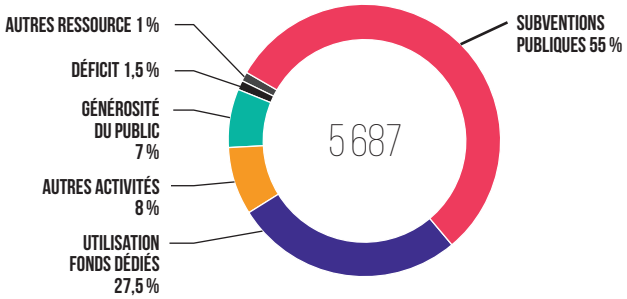

UTILISATION des ressources (en K€)

Sur 100 € de ressources,

- 81 € sont consacrés aux missions sociales de JPA dont 58 € pour aider au départ en séjours collectifs.
- 9 € correspondent à des subventions non utilisées et reportées sur 2023.
- 4 € sont consacrés à la recherche de fonds, 5 € au fonctionnement de l'association et 1 € aux autres charges.

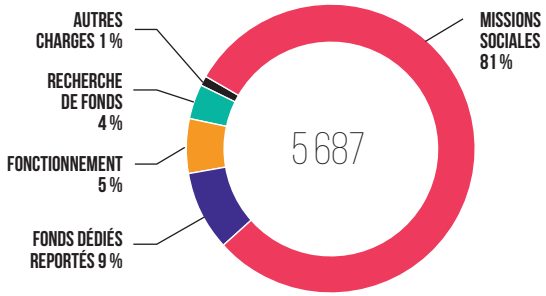

L'ENVIRONNEMENT DE L'ORGANISATION

2022 a été aussi marquée par une forte actualité pour le secteur de l'animation, en réponse à la pénurie d'animateurs et à la relance nécessaire du départ en séjour collectif. Le ministère a présenté les mesures pour un renouveau de l'animation, les 50 ans du BAFA et le lancement du comité de filière animation. JPA, présente à chaque moment, porte et réaffirme les messages de la Confédération.

L'ACTIVITÉ DE L'ORGANISATION

Nombre d'enfants aidés en 2022 par type de séjours :

- En classes de découvertes avec notre partenaire ANCV : 11 360 enfants.
- En situation de handicap dans le cadre du partenariat ANCV : 361 enfants.
- En colonies de vacances avec la générosité de nos donateurs et nos partenaires : **4 258** enfants.
- Avec le dispositif Colos Apprenantes : 4 761 enfants.

FOCUS SUR LES AIDES DE JPA :

Le départ en classes de découvertes

- JPA développe, en partenariat avec l'ANCV, une politique d'aide aux départs en classes de découvertes.
- Pour en bénéficier, l'établissement scolaire doit déposer un dossier auprès de JPA.
- En fonction du quotient familial, le montant maximum de l'aide peut représenter entre 15 % et 25 % du coût du séjour versés à l'établissement.

Le départ des jeunes en situation de handicap

- En partenariat avec l'ANCV, JPA aide les enfants en situation de handicap à partir en colonie de vacances.
- L'aide est attribuée sous forme de chèques-vacances à l'organisateur du séjour.
- L'aide demandée pour un enfant peut atteindre 60 % du coût de séjour, surcoût inclus.

Colos apprenantes

- JPA est partenaire du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pour la mise en place des Colos apprenantes.
- Nous vérifions l'éligibilité au dispositif Colos apprenantes qui donne accès à l'aide de l'État de 500 € maximum par semaine.
- Une seule demande par enfant et par an est autorisée. Les aides sont versées directement aux organisateurs de séjours.

ancv

Temps éducatifs
vacances apprenantes
L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

L'ACTIVITÉ DE L'ORGANISATION FINANCÉE PAR LA GÉNÉROSITE PUBLIQUE

EMPLOIS	2022	2021		2022	2021
MISSIONS SOCIALES	233 559	246 285	RESSOURCES	391 962	396 290
Aides aux familles	134 649	133 547	RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ	292 827	112 738
Faire confédération	98 910	112 738	Cotisations sans contrepartie	98 910	283 552
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	158 403	150 005	Dons, legs et mécénat	225	
TOTAL	391 962	396 290	Autres ressources	391 962	396 290

Les ressources provenant de la générosité sont constituées à 75% des dons et à 25% des cotisations de ses membres.
La collecte auprès des donateurs a augmenté de 3% et est utilisée pour financer les aides au départ et les frais de recherche de fonds.
Grâce à votre générosité, JPA a aidé 4 258 enfants à partir en colos, en s'appuyant sur ses Comités départementaux présents sur le territoire national.
Suivant les situations propres à chacun des territoires, les comités départementaux inscrivent les colos comme élément de réponse aux enjeux de mixité sociale, de mobilité pour les enfants issus notamment des territoires ruraux ou d'accueil d'enfants réfugiés.

LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les bénévoles font vivre le projet de JPA sur le territoire. Grâce à leur mobilisation des partenariats ont été mis en place en place localement, ils permettent d'accompagner encore plus d'enfants. Suivant les territoires, ils identifient les actions les plus pertinentes à développer.

LA SITUATION PATRIMONIALE EN FIN D'EXERCICE

Bilan actif (en K€)			Bilan passif (en K€)	2022	2021
Actif immobilisé	287	290	Fonds propres	3 645	10 531
			Résultat exercice	- 82	- 6 885
			Situation nette	3 563	3 646
Créances	268	59	Fonds dédiés reportés	778	1 808
Disponibilités	4 519	5 732	Provisions et dettes	733	627
TOTAL	**5 074**	**6 081**	**TOTAL**	**5 074**	**6 081**

Le résultat d'exercice est déficitaire de 82 K €, déficit qui était prévu dans le budget compte-tenu de la réorganisation de l'équipe.
Les fonds propres de JPA sont de 3,5 M €, ce qui garantit la pérennité de la structure.
Les disponibilités sont en diminution de 1,2 M € compte-tenu de l'utilisation des fonds dédiés de 1,1 M € qui correspondent à des subventions de l'exercice 2021 qui ont été utilisées sur l'exercice 2022.

Crédits photos : Adobe STock, Marion Stanton, Ludovic Weyland, DR

En 2022, grâce à vous tous, 20 727 enfants ont eu cette sensation inégalée de liberté et de joie que procurent les premières vacances sans les parents.

«Pendant 3 semaines, j'ai pu jouer, me baigner et j'ai fait plein d'activités : jeux sportifs, chasse au trésor, Escape Game, Cluedo géant... C'est la première fois que je me fais autant de nouveaux copains. J'ai aidé comme tout le monde à la vie du groupe. C'était super ces vacances ! J'espère que je pourrais repartir l'été prochain.»

Témoignage de Nathan, souffrant d'un trouble cognitif, parti en colonie l'été dernier grâce à vos dons et à JPA.

MERCI À NOS PARTENAIRES

ancv

BRED BANQUE POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Liberté Égalité Fraternité

#Partir&DEVENIR

MAIF

casden BANQUE POPULAIRE

Jeunesse au Plein Air

21 rue d'Artois 75008 Paris - Tél. : 01 44 95 81 20
donateur@jpa.asso.fr
www.jpa.asso.fr

L'ensemble des éléments contenus dans ce document est extrait : des rapports moral, d'activité et financier de JPA de l'année 2022, consultable sur notre site Internet : www.jpa.asso.fr.

JPA s'astreint à une gestion financière transparente et rigoureuse, labellisée par le Don en confiance. Son label a été renouvelé en février 2021 par le Comité de la Charte pour une durée de 3 ans. JPA est reconnue d'Utilité Publique et habilitée à recevoir des dons, legs, donations et assurances-vie. www.donenconfiance.org

DON en CONFIANCE comitecharte.org